

Habitat coopératif
Conférence de presse de l'association Habicoop
mardi 16 décembre 2008

Retenue à Paris toute la journée, je ne pourrai être présente à vos côtés pour cette conférence de presse posant la question de la mise en place d'un cadre légal pour l'habitat coopératif.

Je souhaitais tout de même vous envoyer un mot d'encouragement **pour vous dire mon soutien**, à la fois en tant que maire d'arrondissement mais également au titre de mes toutes nouvelles fonctions de Secrétaire nationale du Parti Socialiste en charge de la question du logement.

J'ai eu l'occasion de prendre connaissance des projets d'habitat coopératif d'abord par le biais de l'association Habicoop ; j'en profite pour saluer son travail remarquable, sa capacité à fédérer les énergies pour faire aboutir ses idées, également sa faculté à sensibiliser et à mobiliser les élus et décideurs à cette question qui n'est pas toujours facile à expliquer et à médiatiser ... Pour ma part, je trouve ces projets d'habitat coopératif particulièrement intéressants et cela à plusieurs égards:

- Tout d'abord, je suis sensible à **l'implication des habitants** dans les projets prévus ou en cours de montage. Cette manière de rendre les habitants acteurs de leur habitat me semble un bon moyen d'apporter une alternative crédible et ambitieuse aux relations consuméristes qui progressent dans tous les domaines de la vie courante, y compris de la vie sociale. Cette construction d'un projet commun est également un **gage de réussite** de ces initiatives, dont le moteur est l'envie des membres de la coopérative de faire aboutir un projet de vie avec une manière originale de concevoir l'habitat.
- Cette nouvelle manière d'habiter avec des espaces communs et partagés est en cohérence avec le projet politique que nous portons, à savoir d'organiser la cité de façon à ce que les habitants, quelles que soient leurs origines, leurs cultures, leurs niveaux de vie, se rencontrent, se côtoient, échangent, en un mot, **vivent ensemble** et non côte à côte dans une forme d'indifférence à l'autre voire dans un d'esprit de méfiance réciproque. Cette forme d'habitat va également dans le sens de la **lutte contre l'étalement urbain**, se montrant moins dépensière en espaces et donc en terrains.
- Par ailleurs, cette promotion des coopératives d'habitants peut être **une des réponses à la spéculation immobilière** dont on voit de plus en plus cruellement les dégâts humains qu'elle génère. Comme l'association Habicoop l'indique dans sa charte, « l'habitat et l'intérêt collectif priment sur l'investissement immobilier et l'enrichissement financier ».

- Enfin, je suis particulièrement sensibilisée à la question du **développement durable dans l'habitat**. Promouvoir un habitat sain, économe en énergie, construit avec des matériaux respectueux de l'environnement est également un des objectifs des coopératives d'habitants. Pour bien connaître les difficultés que l'on rencontre dans l'habitat ancien pour que les logements répondent aux normes les plus strictes de respect de l'environnement, je pense que nous devons être exemplaires sur toutes les constructions neuves.

Je ne doute pas que les résistances notamment culturelles à ces projets ne sont pas négligeables car il s'agit bien **d'une autre manière de penser l'habitat** que proposent les coopératives. A mon niveau d'intervention, je ferai en sorte de faire connaître ces projets d'habitat coopératif, de mobiliser des acteurs potentiels de ces projets et de sensibiliser des parlementaires. **Il est en effet indispensable qu'un cadre juridique précis permette de donner à ces initiatives l'ampleur et l'écho qu'elles méritent.**

*Nathalie Perrin-Gilbert
Maire du 1^{er} arrondissement
Secrétaire Nationale du Parti Socialiste, en charge du logement*